

Afrique subsaharienne¹

L'alphabétisation, outre qu'elle est un droit fondamental, est un fondement non seulement de la réalisation de l'EPT² mais aussi, plus largement, de la réalisation de l'objectif primordial de la réduction de la pauvreté. Pourtant, 140 millions d'adultes en Afrique subsaharienne sont dépourvus des outils d'apprentissage de base permettant de prendre des décisions éclairées et de participer pleinement au développement de leurs sociétés. S'attaquer au défi de l'alphabétisation est un impératif moral et de développement pour les gouvernements. Cela requiert le renforcement des efforts visant à développer l'éducation et à en améliorer la qualité, l'intensification des possibilités d'apprentissage des jeunes et des adultes et la mise en place d'environnements alphabètes.

L'alphabétisation : un droit humain fondamental encore dénié à beaucoup dans la région

Outre qu'elle est un droit en soi, l'alphabétisation permet de revendiquer d'autres droits humains. Elle confère tout un ensemble de bienfaits et renforce les capacités des individus³, des familles et des communautés d'accéder aux opportunités offertes dans les domaines de la santé, de l'éducation et dans les domaines économiques, politiques et culturels. Pourtant, en moyenne, moins de 60 % de tous les adultes en Afrique subsaharienne savent lire et écrire avec compréhension – soit un des taux d'alphabétisme des adultes les plus bas du monde. Les taux d'alphabétisme sont

inférieurs à 40 % (le seuil présumé pour une croissance économique rapide) au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal, en Sierra Leone et au Tchad, mais ils dépassent les 90 % aux Seychelles et au Zimbabwe. Les résultats des méthodes d'évaluation directes donnent à penser que les taux réels d'alphabétisme sont peut-être beaucoup plus bas que ne l'indiquent les données présentées ici, qui sont basées sur les méthodes conventionnelles de mesure, lesquelles ne testent pas réellement les compétences en alphabétisme d'une personne⁴.

Le taux d'alphabétisme régional a augmenté de dix points de pourcentage depuis 1990, et la plupart des pays ont accompli des progrès souvent considérables. Cependant, beaucoup auront du mal à atteindre l'objectif de l'EPT relatif à l'alphabétisation consistant à réduire de moitié les actuels niveaux d'analphabétisme d'ici à 2015. Sur les trente pays du monde dont on estime qu'ils risquent fort de ne pas pouvoir atteindre cet objectif, la moitié se trouvent en Afrique subsaharienne.

1. Selon la classification des régions adoptée dans le cadre de l'EPT. Voir le tableau pour la liste des pays de la région.

2. Il existe un lien étroit entre l'élargissement de l'accès des adultes et des jeunes non scolarisés à l'alphabétisation et la réalisation des autres objectifs de l'EPT. Par exemple, les parents (en particulier les mères) qui ont reçu une éducation – soit dans le cadre de l'éducation formelle soit dans le cadre de programmes pour adultes – ont plus de chances d'envoyer leurs enfants (en particulier les filles) à l'école. De même que les parents alphabètes ont plus de chances de soutenir l'éducation de leurs enfants, garantissant à la fois leur meilleure rétention à l'école et des niveaux plus élevés d'acquis scolaires.

3. En Namibie, par exemple, les apprenants mentionnent l'autonomie personnelle et le désir de ne pas se « faire avoir » comme motifs de l'intérêt qu'ils portent aux cours d'alphabétisation. Au Ghana, une étude récente a montré que les apprenants utilisent les compétences qu'ils viennent d'acquérir entre autres pour aider leurs enfants à faire leurs devoirs, suivre de manière appropriée les ordonnances médicales, communiquer avec les services publics, écrire des lettres, lire des textes religieux et ouvrir des comptes d'épargne.

4. Les résultats de l'Enquête démographique et de santé menée en Éthiopie en 2000 ont révélé une nette tendance des méthodes conventionnelles à surestimer l'alphabétisme dans des populations n'ayant reçu qu'une instruction minimale. Parmi les femmes éthiopiennes ayant fréquenté l'école un an, 59 % étaient considérées comme alphabètes par les évaluations portant sur les ménages alors que 27 % seulement réussissaient un test de lecture simple. Les chiffres étaient respectivement de 65 et 33 % chez les hommes.

Alphabétisation et équité

L'alphabétisation des **femmes** est d'une importance cruciale dans le traitement des questions plus générales de l'inégalité entre les sexes. Pourtant, les femmes représentent encore la majorité des analphabètes adultes de la région, avec seulement 76 femmes alphabètes pour 100 hommes alphabètes. De fait, la plupart des pays présentent des disparités substantielles entre les sexes en matière d'alphabétisme, l'indice de parité entre les sexes (IPS) étant inférieur à 0,50 au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad, qui figurent tous également parmi les pays aux taux d'alphabétisme d'ensemble les plus bas.

Les taux d'analphabétisme sont les plus élevés dans les pays où sévit le plus la **pauvreté**⁵. Le lien entre la pauvreté et l'analphabétisme s'observe également au niveau du ménage. Dans six pays d'Afrique subsaharienne présentant des taux d'alphabétisme globaux particulièrement bas (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone et Togo), l'écart entre les niveaux d'alphabétisme des ménages les plus pauvres et les plus aisés est de plus de quarante points de pourcentage (et il est presque toujours plus grand pour les femmes que pour les hommes).

Dans les pays où les taux d'alphabétisme d'ensemble sont relativement bas, les disparités entre zones urbaines et zones rurales sont elles aussi prononcées : par exemple 23 % pour les zones **rurales** contre 74 % pour les zones **urbaines** en Éthiopie. Il existe aussi des disparités au sein des zones rurales comme urbaines. Les populations pastorales et nomades tendent à présenter des taux d'alphabétisme plus bas que les populations rurales prises globalement⁶. Pour diverses raisons d'ordre social, culturel ou politique, certains groupes de population – tels que les migrants et les handicapés – se trouvent exclus de la société, ce qui a souvent pour résultat de réduire leur accès à l'éducation formelle et aux programmes d'alphabétisation⁷.

L'éducation formelle : un facteur clé de l'acquisition de l'alphabétisme

Le développement de la scolarisation continue d'être un puissant déterminant de la diffusion de l'alphabétisme à travers le monde. La plupart des individus

acquissent leurs compétences en alphabétisme à l'école ; c'est particulièrement le cas des femmes. L'Afrique subsaharienne, qui présente un des taux moyens d'alphabétisme des adultes les plus bas, est aussi une des régions du monde où la participation à l'éducation reste faible, avec des disparités considérables entre les sexes au détriment des filles et des femmes à presque tous les niveaux d'enseignement (voir le Tableau).

Pour l'immense majorité des enfants, l'**enseignement pré-primaire** est encore un luxe, avec un taux brut de scolarisation (TBS) inférieur à 6 % dans plus de la moitié des pays disposant de données pour 2002. La région dans son ensemble a récemment enregistré de fortes augmentations des effectifs du **primaire** – de près de 20 millions d'enfants entre 1998 et 2002 – mais l'objectif de l'enseignement primaire universel (EPU) est encore hors de portée : le taux net de scolarisation (TNS) est de 63 %, et plus de 40 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés à ce niveau, dont 55 % de filles. Seuls trois pays – le Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe et les Seychelles – avaient réalisé l'EPU en 2002, tandis que le Lesotho et Maurice sont près d'y parvenir. La majorité des pays soit ont de faibles chances d'atteindre l'objectif d'ici à 2015 soit risquent fort de ne pas l'atteindre, mais certains font des progrès substantiels⁸.

La participation aux niveaux supérieurs d'enseignement est encore plus faible. Malgré une progression substantielle des effectifs de l'**enseignement secondaire** – passés de 21 à 26 millions d'élèves entre 1998 et 2002 – le TBS de la région n'atteignait que 28 % à ce niveau en 2002 (contre 58 % pour les pays en développement dans leur ensemble), tandis que dans plus de la moitié des pays, le TBS de l'**enseignement supérieur** était inférieur à 3 %.

La relation entre scolarisation et niveaux d'alphabétisme est aussi étroite dans la région : plus élevés sont les niveaux de participation à l'éducation, plus élevés sont les taux d'alphabétisme des adultes. Ainsi, certains des pays présentant les taux d'alphabétisme les plus bas de la région (moins de 40 %) – comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger – sont aussi ceux où la participation à l'éducation, telle que synthétisée par l'espérance de vie scolaire (EVS), est la plus faible. Dans ces pays, un enfant, une fois scolarisé, peut compter en moyenne sur 5 années de scolarité, contre 7,8 années pour la région dans son ensemble. Il n'est pas surprenant que des disparités plus prononcées entre les sexes en matière d'alphabétisme dans ces pays résultent de la faible participation générale des filles à l'éducation. Par exemple, alors qu'en Afrique

5. En Éthiopie et au Mozambique, où 78 % de la population ou davantage vit avec moins de 2 dollars EU par jour, les taux d'alphabétisme des adultes sont inférieurs à 50 % et le nombre d'analphabètes adultes dépasse 5 millions dans chaque pays (ils sont plus de 20 millions en Éthiopie).

6. Dans la région rurale de l'Afar en Éthiopie, par exemple, le taux d'alphabétisme des adultes était de 25 % en 1999, mais il n'atteignait que 8 % dans les zones pastorales.

7. Le Programme élargi d'alphabétisation des adultes de l'Érythrée (2002-2006) est chargé de développer les compétences de base en alphabétisme et en numération de 450 000 adultes dans leur langue maternelle. Des efforts particuliers sont faits pour assurer la participation des handicapés, des femmes, des personnes déplacées, des réfugiés rentrant du Soudan et des membres démobilisés des forces de défense érythréennes.

8. Au Niger, le TNS de l'enseignement primaire a progressé de près de la moitié, passant de 26 à 38 % entre 1998 et 2002, après que le gouvernement ait pris des mesures pour développer les services éducatifs dans les zones mal desservies. Le Bénin offre un autre exemple intéressant de politique orientée vers l'amélioration de la participation scolaire chez les défavorisés.

subsaharienne on compte en moyenne 86 filles scolarisées dans le primaire pour 100 garçons scolarisés, ce chiffre est inférieur à 75 au Bénin, au Burkina Faso, au Niger, en Sierra Leone et au Tchad, rendant très difficile la réalisation l'objectif de la parité entre les sexes même en 2015.

La qualité de l'éducation est importante pour l'acquisition de l'alphabétisme

L'école est un moteur du développement de l'alphabétisme, pourvu que les enfants qui y ont accès la terminent et reçoivent une éducation de bonne qualité. Cependant, dans la moitié des pays d'Afrique subsaharienne, sur une cohorte d'élèves scolarisés dans le primaire, moins de 60 % atteignent la dernière année du cycle. Le taux de survie varie de 22 % au Malawi à près de 98 % à Maurice. Même parmi ceux qui atteignent la dernière année, beaucoup possèdent de faibles compétences en alphabétisme et en numératie. Les résultats de la deuxième étude du SACMEQ (2000-2002), conduite dans treize pays et un territoire d'Afrique australe, ont montré que pratiquement aucun élève de 6^e année d'études au Lesotho, au Malawi et en Zambie n'atteignait un des quatre niveaux les plus élevés⁹ de l'échelle de numératie, tandis que plus d'un tiers des élèves de 6^e année atteignaient un de ces niveaux au Kenya, à Maurice et aux Seychelles. L'ampleur de la sous-performance scolaire est confirmée par d'autres évaluations internationales des élèves. Les données de l'étude TIMSS 2003 portant sur les élèves de 8^e année d'études montrent que dans les pays d'Afrique subsaharienne participants (Afrique du Sud, Botswana, Ghana), de 68 à environ 90 % des élèves n'atteignaient pas le niveau de référence minimum en mathématiques.

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer l'insuffisance des acquis d'apprentissage dans la région figurent le manque d'enseignants, qui a pour résultat des classes surchargées (avec des rapports élèves/enseignant pouvant aller jusqu'à 70/1 dans certains pays, dont le Congo, le Mozambique et le Tchad), et le faible niveau de qualification et de la formation des enseignants : il n'y a que quelques pays parmi ceux disposant de données pour 2002 (Côte d'Ivoire, Gabon, Maurice, République-Unie de Tanzanie et Zambie) où tous les enseignants du primaire avaient reçu une quelconque formation, tandis que moins de 60 % des enseignants avaient reçu une formation au Kenya, au Malawi, au Mozambique, en Namibie et en République démocratique du Congo. Comme l'a fait observer le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2005*, une maîtrise insuffisante du programme d'enseignement, des pratiques pédagogiques rigides et le manque de manuels et autres matériels d'enseignement, ainsi qu'un temps

9. Les quatre niveaux les plus élevés de l'échelle de numératie du SACMEQ sont les suivants : résolution de problèmes abstraits, résolution de problèmes concrets, compétence mathématique et numératie démontrée.

d'instruction (essentiel pour un meilleur apprentissage) insuffisant sont aussi des motifs de préoccupation.

Une stratégie à trois volets pour promouvoir l'alphabétisation

L'alphabétisation est au cœur de l'EPT et des efforts visant à atteindre l'objectif primordial de la réduction de la pauvreté. Elle devrait occuper une meilleure place sur l'agenda des politiques et jouir d'un fort soutien politique. Cela signifie par exemple qu'il faut l'intégrer dans la planification du secteur de l'éducation ainsi que dans les documents clés du développement tels que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

Étant donné son caractère central dans l'EPT, une approche à trois volets est requise pour progresser vers des sociétés alphabètes, à savoir :

- **Une scolarité de qualité pour tous les enfants :** Si l'accès à l'école est un déterminant clé de l'acquisition de l'alphabétisme, il est tout aussi impératif et important de donner aux enfants une éducation de bonne qualité. Mais il ne suffira pas d'attendre que l'EPU, même de bonne qualité, se réalise.
- **L'intensification des programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes :** Si presque tous les gouvernements ont adopté des politiques explicites en matière d'éducation formelle, beaucoup moins nombreux sont ceux qui ont adopté des politiques d'alphabétisation des adultes, et il y a souvent un défaut de coordination entre différents ministères et fournisseurs de services. Il faut élargir l'accès aux possibilités d'apprentissage des adultes à ceux qui n'ont jamais été à l'école ou l'ont quittée prématurément et qui constituent le gros de la population actuellement analphabète. Dans le passé, de nombreux pays ont organisé des campagnes de masse pour promouvoir l'alphabétisation¹⁰ et des projets de bien moins grande envergure ont ciblé des groupes souvent exclus de la population adulte¹¹. Cependant, il faut accroître les investissements dans de tels programmes et en améliorer la qualité. En fait, l'alphabétisation est souvent entravée par le manque de matériels.

De plus, il est indispensable de professionnaliser les instructeurs en leur assurant une rémunération

10. La campagne tanzanienne, qui a permis au taux d'alphabétisme des adultes de doubler – passant d'un pourcentage estimé de 33 % en 1967 à 61 % en 1975 – a impliqué le recrutement d'instructeurs, la distribution de plus d'un million de paires de lunettes et l'impression massive de livres et de documents. La campagne nationale d'alphabétisation de l'Éthiopie, menée de 1979 à 1983, a établi quelque 450 000 centres d'alphabétisation et atteint plus de 22 millions de personnes, dont plus de 20 millions ont réussi un test d'alphabétisme pour débutants.

11. Plusieurs pays africains ont mis en œuvre des programmes d'alphabétisation dans les langues locales pour mieux atteindre les apprenants.

et une formation adéquates ; à l'heure actuelle, ils ne reçoivent qu'une rémunération réduite ou nulle, ne jouissent pas de la sécurité de l'emploi, ont peu de possibilités de formation et bénéficient rarement d'un soutien professionnel régulier¹². Ces mauvaises conditions de travail entraînent dans bien des cas un renouvellement rapide du personnel, avec de graves conséquences pour la qualité des programmes.

Il existe pourtant des innovations intéressantes en matière de formation¹³, comme l'utilisation des nouvelles technologies telles que la télévision, les ordinateurs et l'Internet pour à la fois promouvoir l'alphabetisation et offrir des possibilités d'apprentissage¹⁴. La forte inégalité d'accès aux technologies de la communication et de l'information constitue néanmoins une entrave dans de nombreux contextes.

■ **Le développement d'environnements propices à une utilisation constructive de l'alphabetisme :**

Il est besoin de politiques appropriées en matière de langues, de livres, de médias et d'information pour développer des environnements dans lesquels l'alphabetisme puisse s'épanouir et être valorisé. La présence de matériels imprimés et visuels dans les foyers, les quartiers, les écoles, les lieux de travail et la communauté encourage les individus à devenir alphabètes et à intégrer leurs compétences en alphabetisme dans leur vie quotidienne¹⁵. Des études comparatives des acquis éducatifs et de la maîtrise de la lecture montrent que le volume et l'utilisation des ressources d'alphabetisation sont des facteurs importants. Cependant, selon l'étude du SACMEQ, au moins 70 % des élèves indiquaient avoir moins de dix livres chez eux. Dans tous les pays à l'exception de quatre, 20 à 40 % seulement des écoles étaient dotées d'une bibliothèque, et beaucoup d'élèves de 6^e année d'études indiquaient que leurs salles de classe étaient totalement dépourvues de livres.

La nécessité d'investir plus : ressources nationales et aide extérieure

Pour atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015, il faut des financements adéquats et prévisibles pour l'éducation. Bien que le niveau de dépenses approprié dépende de nombreux facteurs, il y a manifestement un niveau minimum en dessous duquel les dépenses publiques ne

peuvent tomber sans conséquences graves pour la qualité. Des efforts sont consentis pour investir davantage dans l'éducation. La part des dépenses publiques d'éducation dans le revenu national (PNB) s'est accrue entre 1998 et 2002 dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne disposant de données, faisant plus que doubler dans certains cas (Cameroun, Cap-Vert, Madagascar). Cependant, dans à peu près la moitié des pays de la région, les dépenses publiques d'éducation représentent encore moins de 4 % du revenu national, soit un pourcentage nettement inférieur aux 6 % recommandés.

La priorité donnée à l'alphabetisation est encore plus faible. Bien que des données fiables sur le financement de l'alphabetisation des jeunes et des adultes soient rares, il semble que le niveau de financement soit très bas dans la plupart des pays en développement, les programmes d'alphabetisation représentant à peine 1 % du budget total national d'éducation.

Toutefois, des niveaux plus élevés des dépenses nationales ne garantissent pas en soi l'application de bonnes pratiques et une bonne qualité. Il faut prêter une plus grande attention à l'efficacité, en d'autres termes à la manière dont les ressources sont utilisées dans le système éducatif. Par exemple, les ressources des ministères de l'éducation centraux ne parviennent pas toujours aux écoles : des études montrent que 16 % seulement des ressources non salariales sont parvenues aux écoles sélectionnées au Sénégal, et 40 % seulement en Zambie. L'équité est une autre dimension importante à prendre en considération : trop souvent, les dépenses publiques sont inégalement réparties entre les groupes de revenu ou les zones géographiques¹⁶. Des stratégies intégrant tous les enfants et adultes, quelle que soit leur situation, sont cruciales pour accélérer les progrès vers l'EPT.

Si la réalisation des objectifs de l'EPT relève au premier chef de la responsabilité des gouvernements nationaux, les pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne, ceux qui présentent les indicateurs de l'éducation les plus médiocres, auront besoin de plus d'aide extérieure. Pourtant, bien que l'aide à l'éducation de base à l'échelle mondiale ait plus que doublé entre 1998 et 2003, elle ne représentait encore que moins de 3 % de l'aide totale (et dans cette aide la part de l'alphabetisation des adultes est minuscule). Même en retenant le scénario optimiste selon lequel l'aide à l'éducation de base atteindra 3,3 milliards de dollars EU par an au lieu des 2,1 milliards actuels, le total reste bien en deçà des 7 milliards estimés nécessaires pour réaliser uniquement l'EPU et la parité entre les sexes. Il est donc urgent d'accroître le financement extérieur de l'éducation, y compris l'alphabetisation, et de veiller à ce que l'aide soit dirigée vers les pays et les populations qui en ont le plus besoin.

12. En Ouganda, par exemple, les instructeurs du programme gouvernemental d'alphabetisation fonctionnelle des adultes ne bénéficient que de quelques journées de formation avec une supervision minimale.

13. Le Mozambique offre aux instructeurs ayant fait sept années d'études la possibilité de compléter leur éducation formelle et d'être en définitive employés comme enseignants à plein temps dans les programmes d'alphabetisation.

14. L'Afrique du Sud expérimente des logiciels d'alphabetisation, mais ce n'est pas une option abordable pour la fourniture de services à grande échelle dans les pays aux taux d'alphabetisme très bas.

15. Au Botswana, des salles de lecture offrant des services de bibliothèque ont été créées dans les villages pour aider les diplômés des cours d'alphabetisation là où il n'y a pas de bibliothèques classiques.

16. Au Mozambique, par exemple, la capitale représente 6 % de la population mais elle reçoit près du tiers de toutes les dépenses publiques d'éducation.

Perspectives de réalisation des objectifs de l'EPT¹⁷

Objectif relatif à l'EPU

- *Objectif déjà atteint* : Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles.

Perspectives de réalisation de l'EPU

(projections établies pour 26 pays qui n'ont pas encore atteint l'objectif et disposant de données pour la période 1990-2002) :

- *Forte chance d'atteindre l'objectif en 2015 (2)* : Lesotho, Maurice.
- *Faible chance d'atteindre l'objectif en 2015 (22)* : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Swaziland, Tchad, Zambie, Zimbabwe.
- *Risquent de ne pas atteindre l'objectif en 2015 (2)* : Afrique du Sud, Guinée équatoriale.

Objectif relatif à l'alphabétisation des adultes

- *Taux d'alphabétisme supérieur à 97 %* : Aucun.

Perspectives de réalisation de l'alphabétisation des adultes

(projections établies pour 20 pays disposant de données pour la période comprise entre 1990 et 2000-2004 et dont les taux d'alphabétisme sont inférieurs à 97 %) :

- *Forte chance d'atteindre l'objectif en 2015 (1)* : Guinée équatoriale.
- *Risquent de ne pas atteindre l'objectif en 2015 (3)* : Maurice, Namibie, Swaziland.
- *Risquent fort de ne pas atteindre l'objectif en 2015 (16)* : Angola, Bénin, Burundi, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Zambie.

Objectif relatif au genre (parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire)

- *Objectif déjà atteint* : Maurice, Seychelles.

Perspectives de réalisation de la parité entre les sexes

(projections établies pour 27 pays qui n'ont pas encore atteint l'objectif et disposant de données pour la période 1990-2002) :

- *Atteindront probablement la parité en 2005 (1)* : Kenya.
- *N'atteindront probablement pas la parité en 2005 mais y parviendront probablement en 2015 (2)* : Botswana*, Ghana.
- *Risquent de ne pas atteindre la parité même en 2015 (24)* : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie*, Lesotho*, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie*, Niger, Ouganda*, Rwanda*, Sénégal, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe*.

* Parité atteinte dans le primaire mais pas dans le secondaire.

Ces perspectives sont fondées sur les tendances passées. Bien qu'elles ne puissent pas tenir compte des politiques récemment mises en œuvre, elles restent un instrument utile de suivi et un repère pour éclairer les changements de politique éducative qui peuvent être nécessaires dans les pays pour atteindre les divers objectifs de l'EPT.

ED/2006/EFA/MRT/PI/SSA/1

17. Ces perspectives ne sont pas complètes vu qu'elles ne couvrent ni la totalité des six objectifs de l'EPT ni l'ensemble des pays de la région.

Afrique subsaharienne : sélection d'indicateurs de l'éducation, 2002

Pays	Population totale (milliers) 2002	Enseignement obligatoire (groupe d'âge)	Taux d'alphabétisme des adultes 2000-2004 ¹		Enseignement pré-primaire		Enseignement primaire					
			Total (%)	IPS (F/M)	TBS 2002		TNS 2002 Total (%)	IPS du TBS (F/M) 2002	Taux de survie en 5 ^e année Total (%) 2001	Enseignantes (%) 2002	Enseignants ayant reçu une formation (%) 2002	Rapport élèves/enseignant 2002
					Total (%)	IPS (F/M)						
Afrique du Sud ²	44 759	7-15	82,4	0,96	31,6	1,02	89,0	0,96	64,8	80	81	35
Angola	13 184	6-14	66,8	0,66
Bénin	6 558	6-11	33,6	0,49	5,2	0,95	...	0,72	68,3	19	62	62
Botswana	1 770	6-15	78,9	1,07	80,9	1,00	87,6	80	89	27
Burkina Faso ³	12 624	6-15	12,8	0,44	1,1	0,92	36,2	0,74	66,2	27	87	45
Burundi	6 602	7-12	58,9	0,78	1,3	0,98	57,4	0,81	67,5	54	...	50
Cameroun	15 729	6-11	67,9	0,78	14,9	1,01	...	0,85	63,7	33	68	57
Cap-Vert	454	6-16	75,7	0,80	59,2	1,02	99,2	0,95	88,0	65	69	28
Comores ²	747	6-14	56,2	0,77	2,4	0,91	...	0,82	71,7	37
Congo	3 633	6-15	82,8	0,87	4,1	1,06	54,0	0,93	66,3	43	57	65
Côte d'Ivoire ²	16 365	6-15	48,1	0,64	3,5	0,97	60,6	0,80	87,6	24	100	42
Erythrée	3 991	7-13	5,9	1,00	45,2	0,81	86,3	36	81	47
Ethiopie ³	68 961	7-12	41,5	0,69	2,1	0,95	51,1	0,77	61,5	34	72	67
Gabon	1 306	6-16	13,9	...	78,3	0,99	69,3	45	100	36
Gambie ³	1 388	18,3	1,03	78,8	0,98	...	29	73	38
Ghana ³	20 471	6-15	54,1	0,73	47,0	0,97	63,1	0,91	63,3	39	68	32
Guinée ³	8 359	6-12	65,5	0,77	79,7	24	...	45
Guinée-Bissau	1 449	7-12	3,2	1,05	...	0,67	...	20	...	44
Guinée équatoriale	481	7-11	84,2	0,83	<i>84,6</i>	<i>0,91</i>	29,5	24	...	43
Kenya	31 540	6-13	73,6	0,90	48,2	0,99	66,5	0,94	59,0	41	44	34
Lesotho	1 800	6-12	81,4	1,23	29,6	0,94	85,8	1,01	73,0	80	73	47
Libéria	3 239	6-16	55,9	0,54
Madagascar	16 916	6-14	70,6	0,85	10,0	...	78,6	0,96	52,9	60	...	52
Malawi	11 871	6-13	64,1	0,72	0,96	32,8	44	51	62
Mali	12 623	7-15	19,0	0,44	1,6	1,00	44,5	0,76	74,6	24	...	57
Maurice	1 210	...	84,3	0,91	88,6	1,01	96,6	1,01	98,9	57	100	25
Mozambique ³	18 537	6-12	46,5	0,50	55,3	0,81	49,2	28	60	67
Namibie	1 961	6-15	85,0	0,96	27,5	1,30	78,3	1,01	94,7	61	50	28
Niger ³	11 544	7-12	14,4	0,48	1,4	1,01	38,2	0,69	69,1	35	72	42
Nigeria	120 911	6-11	66,8	0,80	12,0	0,94	67,2	0,81	...	48	76	42
Ouganda	25 004	...	68,9	0,75	4,3	1,04	...	0,98	63,6	37	81	53
République centrafricaine	3 819	6-15	48,6	0,52	2,6	1,05	...	0,68
Rép. démocratique du Congo	51 201	6-13	65,3	0,65	<i>0,8</i>	<i>0,98</i>
République-Unie de Tanzanie ⁴	36 276	7-13	69,4	0,80	23,9	0,99	77,4	0,96	82,0	46	100	56
Rwanda	8 272	6-12	64,0	0,84	2,5	<i>0,99</i>	86,7	1,00	46,6	50	<i>81</i>	60
Sao Tomé-et-Principe	157	7-12	25,8	1,11	<i>97,1</i>	<i>0,94</i>	61,5	62	...	33
Sénégal	9 855	7-12	39,3	0,57	3,4	1,10	68,5	0,92	80,0	23	<i>91</i>	49
Seychelles	80	6-15	91,9	1,01	98,6	0,96	99,6	0,99	99,3	86	77	13
Sierra Leone	4 764	...	29,6	0,52	4,1	0,70	...	38	79	37
Somalie	9 480	6-13
Swaziland	1 069	6-12	79,2	0,97	75,3	0,93	73,2	75	91	31
Tchad	8 348	6-14	25,5	0,31	62,8	0,64	44,3	11	...	68
Togo	4 801	6-15	53,0	0,56	2,8	0,99	91,2	0,83	68,6	12	<i>81</i>	35
Zambie	10 698	7-13	67,9	0,78	68,4	0,93	98,5	49	100	43
Zimbabwe ⁴	12 835	6-12	90,0	0,92	39,8	...	79,2	0,98	69,7	51	95	39
Afrique subsaharienne	647 645	...	59,7	0,76	5,6	0,98	63,5	0,86	68,6	41	79	43
Pays en développement	4 937 089	...	76,4	0,83	34,3	1,01	83,2	0,93	81,2	62	81	28
Monde	6 210 815	...	76,4	0,83	48,6	1,03	84,6	0,94	89,7	73	...	22

Notes : les données en italiques et en gras se rapportent à 2000-2001. Les données en italiques se rapportent à 2001-2002. Les données en gras se rapportent à 2003-2004.

1. Les données se rapportent à l'année disponible la plus récente de la période indiquée.

2. Les données concernant le taux de survie en 5^e année se rapportent à 1999-2000.

3. Pays participant actuellement à l'Initiative de mise en œuvre accélérée.

4. Les données concernant le taux de survie en 5^e année se rapportent à 2002-2003.

Sources : Institut de statistique de l'UNESCO ; Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006, annexe statistique.

Enseignement secondaire		Enseignement supérieur		Total des dépenses publiques d'éducation en % du PNB	Indice du développement de l'EPT (IDE)
TBS 2002		TBS 2002			
Total (%)	IPS (F/M)	Total (%)	IPS (F/M)	2002	2002
87,7	1,08	15,0	1,15	5,4	0,840
19,1	0,78	1,0	0,65	3,4	...
27,6	0,46	3,3	...
72,7	1,06	4,7	0,75	2,3	0,859
11,5	0,67	1,4	0,34	...	0,443
11,1	0,73	2,0	0,45	4,0	0,653
31,2	0,84	5,5	0,63	4,1	...
69,7	1,09	4,6	1,09	8,1	0,879
31,0	0,83	2,3	0,77	3,9	...
32,0	0,71	3,8	0,19	4,4	0,717
25,9	0,56	4,8	0,659
28,1	0,65	1,5	0,15	3,3	0,652
21,9	0,57	2,7	0,33	4,6	0,536
50,9	4,6	...
34,1	0,69	3,0	...
42,4	0,81	3,2	0,46	...	0,662
24,1	0,46	1,9	...
17,8	0,54
29,7	0,57	2,2	0,689
32,9	0,92	2,9	0,53	7,1	0,731
34,7	1,28	3,0	1,48	8,4	0,817
...
...	...	2,1	0,83	2,9	...
33,0	0,76	0,4	0,41	6,1	...
19,5	0,55	2,5	0,492
81,2	1,00	15,3	1,41	4,7	0,943
15,9	0,66	0,543
62,4	1,12	7,5	0,89	7,1	0,883
7,0	0,66	1,5	0,34	2,4	0,458
36,4	0,81	8,2	0,69
19,7	0,80	3,2	0,52
...
...
...	...	0,9	0,44
16,1	0,81	2,5	0,46	2,8	0,715
39,2	0,84	1,0	0,56
19,4	0,69	3,7	0,653
110,9	1,00	-	-	5,7	0,975
26,4	0,70	2,2	0,40	3,8	...
...
45,3	1,01	4,7	1,16	6,8	0,810
14,5	0,33	0,439
...	2,7	...
27,9	0,83	2,4	0,46	2,1	0,748
36,3	0,91	3,9	0,63	4,9	...
...
28,4	0,78	2,5	0,46	4,0	...
58,3	0,92	13,0	1,76	4,5	...
65,2	0,94	26,7	1,28	4,6	...

Sigles et acronymes

EVS **Espérance de vie scolaire.** Nombre probable d'années qu'un enfant est appelé à passer dans le système scolaire et universitaire, y compris les années de redoublement. C'est la somme des taux de scolarisation par âge dans l'enseignement primaire, secondaire, post-secondaire non supérieur et supérieur (dans certains cas, le taux brut de scolarisation est utilisé comme indicateur approché pour pallier l'absence de données par âge pour l'enseignement supérieur ainsi que les données partielles des autres niveaux de la CITE).

IDE **Indice du développement de l'Éducation pour tous.** Indice composite visant à mesurer l'ensemble des progrès réalisés vers l'EPT. Pour le moment, il n'intègre que les quatre objectifs de l'EPT les plus quantifiables – l'enseignement primaire universel, mesuré par le TNS, l'alphabétisme des adultes, mesuré par le taux d'alphabétisme des adultes, la parité entre les sexes, mesurée par l'Indice de l'EPT relatif au genre, et la qualité de l'éducation, mesurée par le taux de survie en 5^e année d'études. La valeur de l'IDE est la moyenne arithmétique des valeurs observées de ces quatre indicateurs.

IPS **Indice de parité entre les sexes.** Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné (dans certains cas, le rapport entre la valeur correspondant au sexe masculin et celle correspondant au sexe féminin). Un IPS égal à 1 indique la parité entre les sexes ; un IPS inférieur ou supérieur à 1 indique une disparité en faveur de l'un ou l'autre sexe.

PNB **Produit national brut.** Produit intérieur brut, plus les paiements nets en provenance (ou en direction) de l'étranger. Selon que le solde des paiements de et vers l'étranger est positif ou négatif, le PNB est supérieur ou inférieur au PIB. Ce dernier est la somme des valeurs ajoutées brutes des biens et services produits dans un pays donné par l'ensemble des personnes qui y résident, y compris les services de distribution et de transport, plus toute taxe sur les produits et services, moins toute subvention non comprise dans la valeur des produits.

TBS **Taux brut de scolarisation.** Rapport entre le nombre d'élèves scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, et la population du groupe d'âge officiel correspondant à ce niveau d'enseignement, exprimé en pourcentage. Pour l'enseignement supérieur, la population utilisée est celle du groupe d'âge de cinq années qui suit l'âge de sortie de l'école secondaire. Le TBS peut dépasser les 100 % en raison des admissions tardives et/ou des redoublements.

TNS **Taux net de scolarisation.** Rapport entre le nombre d'enfants scolarisés du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement donné et la population totale de ce groupe d'âge, exprimé en pourcentage.